



Etat des lieux - Qui prend en charge quoi ?

Par **audepseudo**, le **13/08/2015** à **15:16**

Bonjour,

Cela fait 8 ans que je vis en location dans un appartement, je pars à la fin du mois et nous devons faire l'état des lieux.

Les peintures sont usées mais pas tachées, les propriétaires le savent et je ne pense pas que cela pose un problème.

Par contre j'ai du béton ciré dans une des pièces qui avait déjà des fissures à mon arrivée (mentionné dans l'état des lieux d'entrée), le béton ciré avait déjà quelques années la propriétaire m'avait dit qu'il fallait uniquement utiliser de l'eau pour nettoyer ce sol mais après recherche sur Internet j'ai vu que le savon noir pouvait être utilisé chose que j'ai faite car l'eau seule ne nettoie pas vraiment... Seulement j'ai renversé une fois une tasse de thé et le sol a immédiatement été taché sans pouvoir le nettoyer. Après m'être renseigné j'ai compris que c'était parce que le béton aurait dû être re-ciré chose qui n'a jamais été faite, du coup le béton est devenu poreux et absorbe tout ce qui tombe dessus (heureusement cela n'est arrivé qu'une fois en 8 ans !!)

A qui revient la charge de remettre à neuf ce sol ? Sachant que le propriétaire ne m'a jamais parlé qu'il fallait que je fasse cirer ce sol.

Autre chose le plan de travail est abîmé à un endroit (casserole chaude qui a taché), je suppose que ce point est pour moi. Doivent-ils me présenter une facture pour justifier de le prendre sur ma caution ou peuvent-ils prendre la somme qu'ils veulent sans me présenter de facture ?

Désolée pour la longueur du message et merci pour votre aide :)

Par **cocotte1003**, le **13/08/2015** à **15:41**

Bonjour, avez vous signalé par LRAR le problème du sol à votre bailleur ? Normalement les deux dégats sont à votre charge. Soit vous réparez avant de faire l'état des lieux, soit si le bailleur le note sur l'état des lieux, il pourra retenir le montant des dégats sur vos dépôt de garantie en vous présentant devis ou factures, cordialement

Par **iriarte**, le **09/10/2015** à **10:34**

bonjour ma fille loue une maison depuis 1ans la porte d'enter ne ferme plut elle la signallais au proprillaitere est celui ci ne veut rien faire et de pluce elle part au travaille sant fermer la porte que faire